



Christian PERROT

Président

FNAUT Occitanie Pyrénées Méditerranée

21 rue Ernest Renan

34500 Béziers

Tel 06 28 60 42 94

Mel : christian .perrot @outlook.fr

Madame Elisabeth BORNE

Ministre auprès du ministre d'État, ministre  
de la transition écologique et solidaire,  
chargée des Transports

Madame la Ministre,

Le 18 décembre 2017, vous inaugurez le contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier. Aussi, nous profitons de votre venue sur notre territoire pour vous exprimer nos préoccupations sur la situation particulièrement préoccupante du ferroviaire en Occitanie-Pyrénées-Méditerranée.

Si nous prenons acte de cette mise en service qui préfigure un prolongement vers l'Espagne (1), en revanche, l'état alarmant du réseau ferroviaire des territoires hors littoral, de l'ex Languedoc-Roussillon notamment, comporte un risque de disparition faute d'actions rapides d'investissements sur l'infrastructure accompagnée d'une redynamisation de l'exploitation. Cela concerne l'arrière-pays de l'ex Languedoc-Roussillon ((ex : ligne des causses et ligne des Cévennes) mais aussi la partie occidentale de la Région (Rodez-Séverac-le-Château par exemple).

La Région s'est saisie de ce sujet avec les états généraux du rail et de l'intermodalité en 2016. Cependant elle ne peut agir seule pour stopper la spirale menant à une inévitable contraction d'un réseau pourtant nécessaire aux déplacements des populations. De nombreux freins apparaissent autour de la rénovation de lignes, ou de l'ouvertures de quelques-unes d'entre elles:

1. La pesanteur des procédures de SNCF Réseau : par exemple, faut-il réellement **9 mois** d'études pour produire des scénarios de remise en service voyageurs de la section Alès – **9 d'études pour produire des scénarios de remise en service voyageurs de la section Alès –**

**Bessèges suivis de quasiment 2 ans d'études techniques** alors que les trains circulaient encore il y a 5 ans),? !

2. Les référentiels de SNCF Réseau sont inadaptés à ce type de ligne. Ce qui entraîne des allongements de délais, une dérive des coûts d'études et une surconsommation des ressources financières engagées par la Région appelée à supporter l'essentiel du coût avec ensuite SNCF Réseau qui encaisse les péages d'usage !

3. Le classement UIC des voies ferrées (purement administratif) a été détourné de son objectif initial avec, dans le « contrat de performance » une concentration des moyens sur les lignes des catégories de 1 à 6, en excluant des axes structurants comme Béziers - Neussargues, et sert d'alibi à SNCF Réseau pour abandonner des lignes pourtant identifiées RFN, souvent mal exploitées. Cela nous apparaît comme une véritable ségrégation des territoires, avec des impacts économiques et sociaux ne pouvant qu'accélérer la métropolisation du pays et permet de douter de la volonté réelle des dirigeants de produire du ferroviaire.

Le projet Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP), qui devrait établir la continuité d'un nouvel axe ferroviaire vers l'Espagne (l'un des axes prioritaires européens), **n'est prévu mixte que jusqu'à Béziers alors que les sections encadrantes (Barcelone - Perpignan; Manduel - Béziers) acceptent la mixité fret/voyageurs.** Or, c'est entre Béziers et Perpignan que la ligne actuelle, sensée acheminer tous les trains fret, TER et intercity, est exposée aux aléas climatiques et aux risques de submersion marine. Ce manque de cohérence appelle un réel pilotage de l'Etat (et non de SNCF Réseau uniquement) sur ce projet dont le caractère international et de transport de marchandises a été perdu de vue. **Aussi, nous demandons que l'homogénéité des fonctionnalités ferroviaires de LNMP, notamment la mixité, soit établie sur l'intégralité du projet.**

Nous insistons sur ce projet compte tenu de ses liens avec ce que vous allez inaugurer et des modifications de décisions ministérielles que cela implique ; **mais cela ne doit pas occulter les autres gros dossiers importants en particulier l'amélioration du nœud ferroviaire toulousain et la liaison Toulouse-Montpellier.**

Votre connaissance du monde ferroviaire nous amène à vous solliciter pour que vous **puissiez infléchir les orientations de SNCF Réseau concernant les lignes classiques d'Occitanie ainsi que le projet LNMP dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'intérêt général, de l'équilibre des territoires et avec des procédures et des méthodes mieux adaptées à la diversité des situations.**

Dans l'attente, nous resterons donc attentifs aux évolutions à venir sur ces affaires

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

- (1) Avec toutes les lacunes qu'elle recèle en matière de desserte voyageur (gare de Montpellier excentrée et surdimensionnée pour l'offre).

Christian PERROT